



[Visualiser l'article](#)

## Comment l'association de retraités Égée se mobilise dans le Puy-de-Dôme pour lancer les jeunes dans la vie active



Les conseillers bénévoles suivent une charte de déontologie, qui fixe notamment les limites d'intervention pour respecter le secteur marchand. © locale

L'association départementale Égée aide des jeunes à démarrer dans le monde du travail. Pour pouvoir mener à bien ses missions, elle lance un appel aux retraités qui voudraient venir renforcer le groupe de conseillers du Puy-de-Dôme.

Ils ont « la passion de transmettre », selon le slogan de l'association Egee, Entente des générations pour l'emploi et l'entrepris, créée il y a une trentaine d'années, et structurée en équipes départementales. Celle du Puy-de-Dôme (qui a une antenne clermontoise et une antenne issorienne) compte une trentaine d'adhérents. Elle est coordonnée par Alain Dauphin, auquel va succéder très prochainement Bernard Carlhian comme délégué départemental.



[Visualiser l'article](#)

#### Transmettre aux jeunes expérience et connaissances

Ces conseillers sont des retraités bénévoles, impliqués dans le bénévolat économique avec une finalité sociale. La plupart ont exercé des responsabilités, soit en entreprise soit dans l'administration, au cours de leur vie professionnelle, et souhaitent faire profiter les plus jeunes générations des compétences acquises et de leur expérience. Les « 3E » d'Égée définissent leurs principaux domaines d'intervention : l'éducation, l'emploi, l'entreprise.

Ainsi, les conseillers interviennent dans le milieu scolaire (simulations d'entretiens d'embauche, jurys d'examens...) et Égée a obtenu, en 2012, l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

#### Un accompagnement de un à trois ans

Dans le champ de l'emploi, ils accompagnent des jeunes qui sont au chômage, en insertion, ou bien des seniors pour une reprise d'activité.

Les conseillers Égée interviennent aussi dans le milieu de l'entreprise, adossés aux Chambres consulaires. Ils interviennent en lien avec les multiples structures partenaires de l'emploi des jeunes, et des collectivités. Un partenariat a aussi été signé avec le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Puy-de-Dôme).

#### Ces associations qui se battent pour l'emploi

Conformément à leur charte de déontologie, les conseillers accompagnent les créateurs ou repreneurs d'entreprises « afin de les guider et de leur donner une aide adaptable en fonction de chaque situation rencontrée ». Cet accompagnement a des durées très variables, en fonction de chaque situation, et peut aller de un an à trois ans.

Contact - Égée Puy-de-Dôme, Maison des associations, 11 rue des Saulées, à Chamalières (tél. 04.73.37.43.67 ; auver@egee.asso.fr). Les adhérents tiennent une réunion mensuelle sur place.